

Donneur d'ordre :

Commune de BAMBIDERSTROFF  
MAIRIE - 1 place de la Mairie 57690  
BAMBIDERSTROFF

Assistant Technique à Donneurs d'Ordre (ATDO)

Représenté par :

Office National des Forêts - Agence de Metz  
Maurice VALENTIN

Consultation n°

2019 - EXP - DEB - BAMBIDERSTROFF - 01

localisation - Forêt :

Forêt communale de Bambiderstroff

**ANNEXE au BPU - DESCRIPTIF DETAILLE DES PRESTATIONS**

Détail quantitatif (volumes, heures ...) par parcelles, clauses techniques particulières

Forêt	Parcelle	Surface	Type de coupe	Volumes indicatifs en M3				He exploitation feuillus précieux	Présence de cloisonnements	Présence de cours d'eau (1)	Préservations des semis naturels (2)	Lieu de stockage des b	Délai d'exécution	DICT	AIPR	Observations
				Bois d'œuvre en long (BO)	Bois d'industrie en long (BIL)	He câblage	He abattage									
Bambiderstroff	9a	3.5	Régénération	156	38	1	1		non	R2	route forestière	01/01/2019			secondaire	
Bambiderstroff	17	8.8	Amélioration	98	38	1	1		non	R1	route forestière	01/03/2019	OUI	OUI		
Bambiderstroff	18	9.02	Amélioration	87	23	1	1		non	R1	route forestière	01/03/2019	OUI	OUI		
Bambiderstroff	30a	7.85	Régénération	238	150	2	2		non	R2	route forestière	01/03/2019	OUI	OUI	secondaire	
Bambiderstroff	Forêt			100		1	1		oui							
Totalités																
				679	249	6	6									
				<b>Sous-total</b>												

(1) en casz de présence de cours d'eau, se reporter au Règlement National d'Exploitation Forestière (RNEF) 1.1.3

(2) pour les clauses R1 et R4 se reporter au RNEF 1.2.2

Point de rencontre pour les secours : PRF 57 3280 : Eglise de Bambiderstroff

Autres clauses particulières

Préservation de la biodiversité (cf. RNEF 1.1.1)

Protection des sols (cf. RNEF 1.1.2)

Débardage selon conditions météorologiques

Protection de l'eau (cf. RNEF 1.1.3)

Ne pas abattre de bois dans les parcelles forestières.

Respect des autres usagers (cf. RNEF 2.1)

Sentier balisé en limite parcelle 17 et 18

Autres (ouvrage aérien/souterrain route cf. RNEF 2.4 et 3.1.1)

ouvrage militaire parcelle 17,18 et30  
Route communale parcelle 30a

Date et signature du prestataire :

Tenir compte des préconisations sur réception de Déclaration de Travaux fourni par l'agent avant le début des exploitations